



---

## **Commission des stupéfiants**

Quarante-troisième session

Vienne, 6-15 mars 2000

Point 5 de l'ordre du jour

**Trafic et offre illicites de drogues**

### **Australie et Iran (République islamique d') : projet de résolution**

#### **Renforcement de la coopération régionale par la création d'une base de données régionale sur les infractions liées à la drogue**

*La Commission des stupéfiants,*

*Préoccupée* par la menace que font peser l'expansion des cultures illicites de plantes servant à fabriquer des stupéfiants et le trafic illicite de stupéfiants en Asie du Sud-Ouest,

*Convaincue* que, pour contrer cette menace, une coopération efficace est souhaitable et nécessaire,

*Prenant note avec satisfaction* du rapport de la première Conférence internationale des chargés de liaison en matière de drogues, tenue à Téhéran les 17 et 18 janvier 2000,

*Ayant à l'esprit* que le rapport de la Conférence contenait des recommandations invitant les États à promouvoir la coopération internationale et à recourir notamment à l'échange d'informations et de données d'expérience acquises au cours de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, cet échange étant un des aspects les plus importants d'une telle coopération,

1. *Invite* les États concernés à réunir périodiquement les chargés de liaison en matière de drogues en Asie du Sud-Ouest;

2. *Prie* les États concernés de coopérer pour créer un point de contact aux fonctions clairement définies en vue de faire en sorte que les chargés de liaison en matière de drogues transmettent ponctuellement des renseignements opérationnels;

3. *Prie* le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues de faire le nécessaire pour aider, dans la limite des ressources disponibles, à créer à Téhéran, conformément au vœu exprimé par la première Conférence internationale des chargés de liaison en matière de drogues dans son rapport, en tenant compte des réglementations nationales et, autant que possible, en renforçant les systèmes d'information existants et en évitant les doubles emplois, une base de données régionale sur les infractions liées à la drogue en vue d'améliorer et de faciliter l'échange d'informations.